

## Et si je ne suis pas assuré(e) ?



Pour obtenir de l'aide dans vos recherches d'une couverture d'assurance maladie, consultez [nyc.gov/healthcoverage](https://nyc.gov/healthcoverage), ou appelez le **311**.

Pour obtenir de l'aide dans vos recherches d'un dépistage du cancer du côlon à faible coût ou gratuit :

- Appelez le **311** pour être mis(e) en contact avec un établissement NYC Health + Hospitals.
- Appelez le programme de services de cancérologie de l'État de New York au 866-442-2262 ou consultez [health.ny.gov/diseases/cancer/services](https://health.ny.gov/diseases/cancer/services).

## Que puis-je faire d'autre pour me protéger du cancer du côlon ?



Quelques conseils que vous pouvez suivre pour garder votre côlon en bonne santé :

- Pratiquez une activité physique régulière.
- Consommez des fruits, des légumes et des céréales complètes.
- Consommez moins de viande transformée et de viande rouge (comme les charcuteries, les viandes fumées, les saucisses et le bacon).
- Buvez moins d'alcool.
- Si vous fumez, essayez d'arrêter.
  - Consultez [nyc.gov/nycquits](https://nyc.gov/nycquits) pour obtenir de l'aide pour arrêter, ralentir, ou éviter de fumer quand vous le souhaitez.



## Quels sont les symptômes du cancer du côlon ?



**Contactez votre prestataire de soins de santé si vous présentez un ou plusieurs des symptômes suivants. N'attendez pas votre prochain test de dépistage.**

Ces symptômes n'indiquent pas nécessairement que vous souffrez d'un cancer. Votre prestataire de soins de santé peut vous aider à déterminer ce qui ne va pas. S'il s'agit d'un cancer, entamer un traitement vous donnera les meilleures chances de guérison.

- Présence de sang dans les selles ou dans les toilettes après une défécation
- Selles rouge foncé ou noires
- Diarrhée ou constipation persistante
- Changement de forme de vos selles
- Sensation que vos intestins ne se vident pas complètement
- Douleurs abdominales récurrentes ou persistantes
- Perte d'appétit ou perte de poids inexplicable
- Sentiment inhabituel de fatigue ou faiblesse



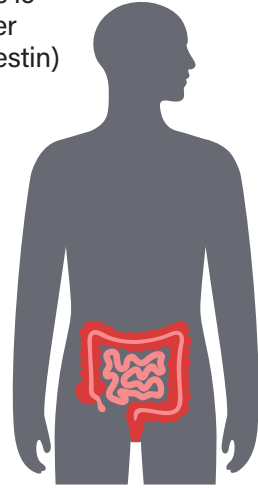
# Pourquoi vous devriez vous faire dépister pour le cancer du côlon

Pour plus d'informations, consultez [nyc.gov/health/coloncancer](https://nyc.gov/health/coloncancer).

## Qu'est-ce que le cancer du côlon ?



Le cancer du côlon (également connu sous le nom de « cancer colorectal ») est un cancer qui se développe dans le côlon (le gros intestin) ou le rectum. Il commence souvent par de petites bosses ou excroissances appelées « polypes » qui se développent lentement pendant des années. La plupart des polypes ne sont pas cancéreux, mais certains peuvent se transformer en cancer. Une fois qu'un polype est devenu cancéreux, il peut s'écouler un certain temps avant que le cancer ne commence à causer des problèmes de santé. Au moment où les symptômes apparaissent, le cancer est généralement plus difficile à traiter, voire à guérir.



## Qu'est-ce que le dépistage du cancer du côlon ?



Le dépistage du cancer du côlon est un moyen de vérifier la santé de votre côlon, avant même l'apparition de symptômes. Il représente un moyen de vous protéger contre ce cancer, et il peut vous sauver la vie.

Le dépistage du cancer du côlon a deux objectifs :

1. Détecter et retirer les polypes avant qu'ils ne deviennent cancéreux.
2. Détecter le cancer lorsqu'il est encore petit ou à un stade précoce afin d'augmenter les chances de guérison.

## Pourquoi devriez-vous vous faire dépister pour le cancer du côlon ?



N'importe qui peut développer un cancer du côlon, le dépistage du cancer du côlon est donc destiné à **tout le monde**.

## À quel moment devrais-je commencer à me faire dépister ?



La plupart des gens devraient effectuer un premier test de dépistage à 45 ans et continuer à se faire dépister au moins jusqu'à 75 ans. Il pourrait être recommandé aux personnes présentant un risque accru de cancer du côlon de commencer le dépistage avant 45 ans.

Pour savoir à quel moment commencer le dépistage, parlez-en à votre prestataire de soins de santé afin de connaître vos **facteurs de risque** de cancer du côlon.

**Les facteurs de risque** de cancer du côlon augmentent les chances qu'une personne développe un cancer du côlon. Les facteurs de risque pouvant affecter le moment et la fréquence du dépistage comprennent :

- Cancer ou polypes du côlon vous concernant ou concernant un membre de votre famille
- Colite ulcéreuse ou maladie de Crohn
- Syndrome héréditaire comme la polypose adénomateuse familiale ou syndrome de Lynch
- Fibrose kystique (mucoviscidose)
- Traitement de tout cancer avant l'âge de 40 ans

**Le diabète de type 2, la consommation d'alcool et le tabagisme sont également des facteurs de risque de cancer du côlon.**



## À quelle fréquence devrais-je me faire dépister ?



La fréquence des dépistages du cancer du côlon dépend du test de dépistage utilisé :

- Une **coloscopie** doit être effectuée tous les 10 ans. Si vous présentez des facteurs de risque, demandez à votre prestataire de soins de santé si vous devriez effectuer une coloscopie plus souvent.
- Un **test de selles** doit être effectué tous les uns à trois ans, selon le type de test que vous utilisez.

## Quel test de dépistage devrais-je effectuer ?



La coloscopie et l'analyse de selles sont les tests de dépistage les plus courants. Votre prestataire de soins de santé pourrait également vous proposer d'autres options. Consultez-le pour savoir le test qui vous convient le mieux :

- **Coloscopie** : Vous prendrez un médicament pour vous endormir (sédation). Ensuite, un prestataire de soins de santé utilise un tube muni d'une petite caméra à une extrémité pour examiner l'intérieur de votre côlon, rechercher les signes de cancer, et détecter et retirer les polypes. Vous devrez suivre un régime liquide et prendre des médicaments pour nettoyer votre côlon avant la coloscopie.

- **Tests de selles** : Vous utilisez un kit spécial pour prélever un échantillon de vos selles à domicile, puis vous renvoyez l'échantillon pour analyse. Si vos résultats ne sont pas normaux, vous devrez effectuer une coloscopie. Les tests de selles sont une option pour les personnes qui ne présentent pas un risque élevé de cancer du côlon.

**Quelle que soit votre méthode de dépistage, assurez-vous d'obtenir vos résultats.** Si vos résultats ne sont pas normaux, suivez les instructions de votre prestataire de soins de santé en matière de mesures à prendre.

## L'assurance maladie couvre-t-elle le dépistage ?



La plupart des polices d'assurance maladie, y compris Medicaid et Medicare, couvrent le dépistage du cancer du côlon. Pour beaucoup, il n'y aura aucun frais à déboursier.

